

L'enfant troublé et son corps

Les troubles dans l'intégration psychomotrice affectent de façon spécifique le développement de l'enfant. Ils sont présents dans de nombreux tableaux cliniques, tantôt de façon manifeste, parfois plus discrets : troubles instrumentaux, troubles des coordinations et troubles « dys », instabilité psychomotrice et TDAH, troubles graves de la relation et TSA, troubles de l'image du corps et pathologies mentales ...

En raison de leur précocité, ils altèrent le développement dans sa globalité (tonique et postural, instrumental, cognitif, affectivo-relationnel).

Pour la même raison, sans traitement, ils sont durables et susceptibles d'affecter la psychomotricité de l'adolescent et de l'adulte.

Le fonctionnement corporel est puissamment programmé ; parmi les systèmes nécessaires au bon fonctionnement du corps (nerveux, respiratoire, digestif, circulatoire, moteur et squelettique), certains se développent et se maintiennent pour permettre la vie du corps, d'autres ont aussi pour fonction spécifique de mettre en contact réciproque avec l'environnement. La sensorialité et le tonico-moteur, eux aussi programmés, doivent s'ouvrir à cette dialectique et s'approprier suffisamment pour permettre à chacun d'interagir de façon non plus automatique ou réflexe, mais d'une manière créatrice de liens.

Pour l'enfant troublé dans son corps (mais aussi pour l'adolescent et l'adulte), l'intégration psychomotrice a échoué tout ou partie, une autre logique développementale a été à l'œuvre : la persistance de fonctionnements automatique et réflexes dans la sphère de ses interactions avec l'entourage et l'environnement.

Cette autre logique reste néanmoins mobilisable au travers d'expériences psychomotrices structurées. Des réaménagements psychomoteurs, toujours progressifs, peuvent être opérés par la proposition d'un cadre thérapeutique rigoureux dans lequel l'ajustement du soignant aux besoins spécifiques du patient est nécessaire.

L'appropriation progressive du corps (son habitation, sa subjectivation) avec ses potentialités et ses limites, est un vecteur principal de développement. Elle permet de faire l'expérience d'avoir « un corps à soi parmi (avec) les autres ».

Parcours concourant au développement des compétences des psychomotriciens et des soignants intéressés par la compréhension et la mise au travail des problématiques corporelles de leurs jeunes patients.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Compétences visées :

- **Connaître la logique développementale** spécifique d'un enfant (adolescent, adulte) troublé dans son corps.
- Repérer les **fonctionnements et les besoins singuliers du patient**
- Développer la **capacité à proposer des interventions psychomotrices** structurées – structurantes
- **Elaborer un cadre de travail** favorisant l'accueil et la mobilisation des troubles précoces de l'intégration psychomotrice.
- **Communiquer et raconter** au patient, sa famille, les professionnels ce qui est utile et nécessaire.

CONTENU

- **Logique fonctionnelle** ou logique **psychomotrice**,
- **Subjectivation du corps** comme condition du développement et de la croissance psychique, le **développement normal comme point de repère** (intégration sensorielle, tonique, motrice, affectivo-relationnelle) ; processus d'attachement/rassemblages corporels, processus d'individuation-locomotion, processus de sphinctérisation/corporopsychique/socialité.
- **Impasses dans les troubles de l'intégration psychomotrice** : sensorialité et tonico-moteur en tout ou rien, la restriction de la vie de relation, des capacités d'exploration et découverte, de l'imaginaire.
- **Structuration d'un cadre thérapeutique** et de **propositions psychomotrices** pertinentes et ajustées, nécessité de soutenir l'activité créative du patient, utilisation de **médiations adéquates**.
- **L'approche groupale** : la dialectique du semblable et du singulier, fabriquer « du Un dans le groupe »
- **Raconter et rendre compte** : proposer des commentaires et une narration au patient, rendre compte oralement et par écrit

Références théoriques : Psychomotricité (Joly, Robert-Ouvray, Latour), Psychologie du développement (Piaget, Stern, Rochat), Intégration Motrice Primaire (vidéos Landon), Modèles psychodynamiques (Winnicott, Bion, Delion, Roussillon)

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en groupe.
- Validation des attentes des stagiaires.
- Apports théorico-cliniques, illustrations par vignettes cliniques.
- Echanges interactifs entre les participants et la formatrice.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Travail sur la pratique professionnelle à partir d'analyse de cas cliniques amenés par les participants.
- Remise de documents sous forme digitale : Articles et bibliographie seront fournis.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué à la fin de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : un questionnaire post-formation sera communiqué aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériel mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.



Public : Psychomotriciens D.E et tout personnel soignant

Durée : 2 sessions de 2 jours (28 h)

Dates

- 1^{ère} session : du jeudi 30/09/2021 au vendredi 1/10/2021
- 2^{ème} session : du jeudi 2 au vendredi 3 décembre 2021

Formatrice

Anne-Marie LATOUR, psychomotricienne D.E., formatrice

Lieu : BORDEAUX (33)

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par S'Pass Formation font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Coût de la formation-action :

1250 euros T.T.C les 4 jours